



L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL .45¢

LE ST-LAURENT-ECHO

88ième année No.36 Mercredi le 1 août 1984

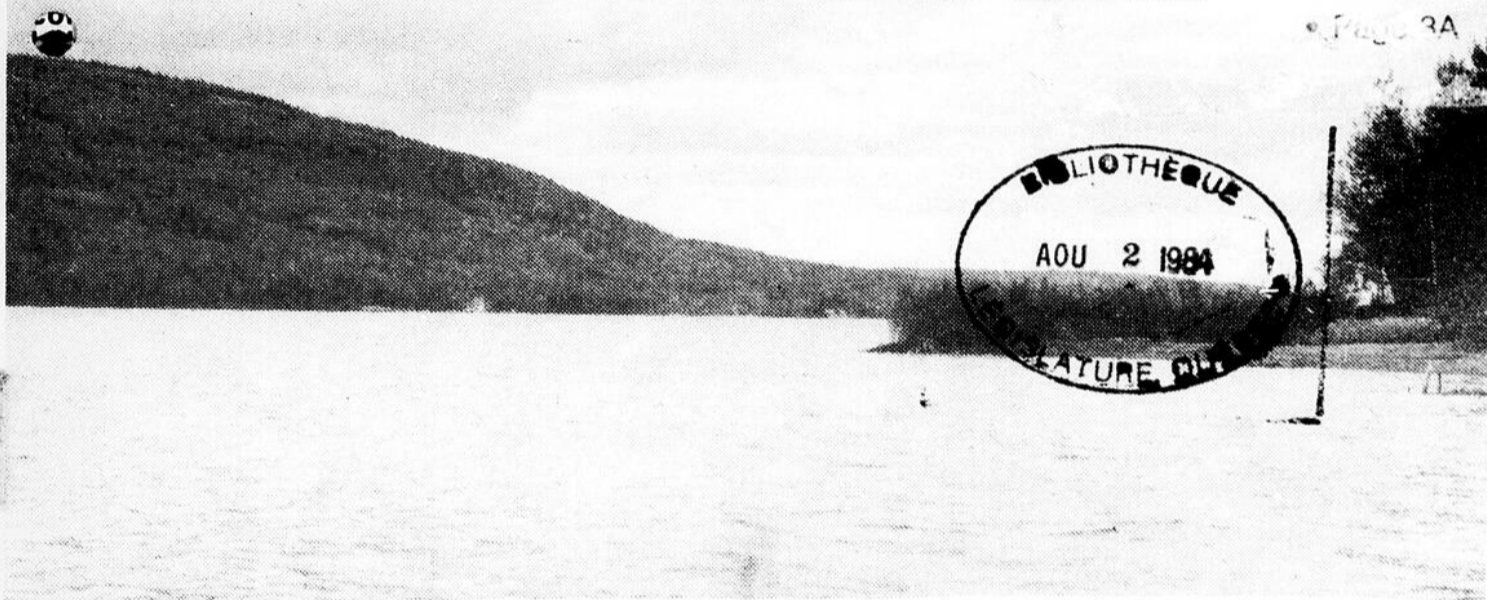


Semaine du bébé



Lundi à mercredi: 9 1/2 à 17h30
Jeudi, vendredi: 9 1/2 à 21h
Samedi: 9h à 17h

Pohénégamook songe à un CENTRE DE SKI



Le mont d'Estcourt vu de Saint-Eléuthère avec les pistes déjà tracées vers la Base de plein-air Pohénégamook. Ville Pohénégamook songe à utiliser l'autre versant de cette montagne.

SPORTS:
L'avenir des

3L

**connu le
6 août
prochain**

(Guy Simard)

(Cahier B)

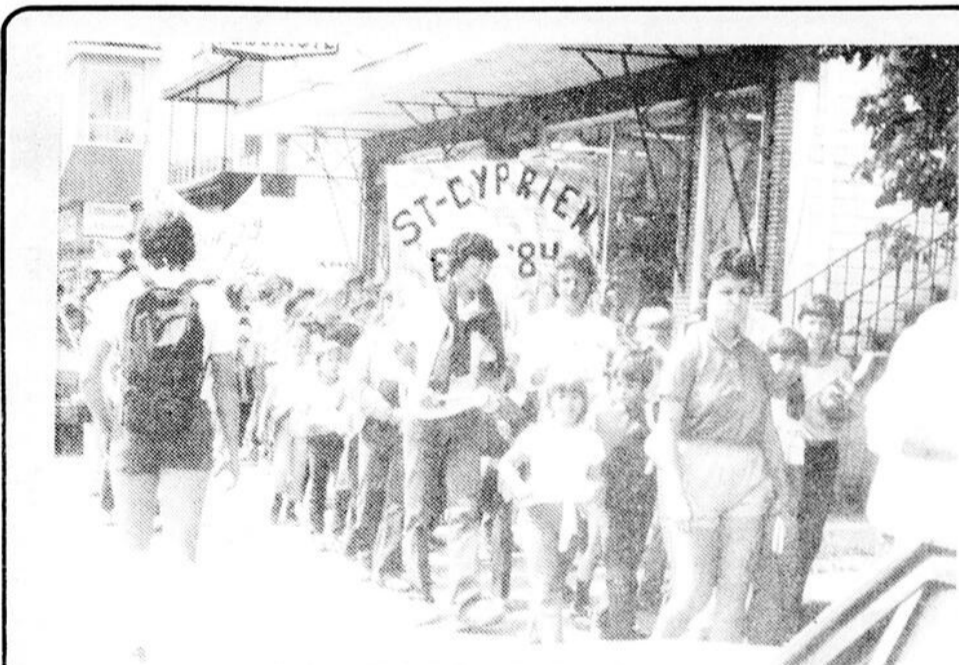
Permis pour une 3ième ambulance demandé

• Page 2A

PATINOIRES COUVERTES:

Un rapport CONTREDIT les projets

• Page 6A



Une AMICALE des terrains de jeux

• Page 2A

Monsieur dismat
bois, matériaux... TOUT pour la construction!

Côté & Godbout INC.
124 boul. Carlier
Rivière du Loup
862 9316

rue Notre Dame Ouest
Trois Pistoles
851 2004

Sommaire

A noter	P. 11A	Mot-mystère	P. 14B
Avis publics	P. 10-11A	Place aux lecteurs	P. 4A
Horaire	P. 9-10-15-16B	Sons et lumières	P. 17B
Carnet professionnel	P. 22-23B	Petites annonces	P. 19-20-21-22-23B
Répertoire	P. 21B	Horoscope	P. 14B
Vestiaire à l'autre	P. 5B	La nuit en fête	P. 17B
Mots croisés	P. 14B		

27/07/84 **Mini-Loto**

212909 Valideuse 6/36 et 6/49

\$50,000.00

Dépanneur Chez Claude
61 Témiscouata, Rivière-du-Loup
862-0471

Palais de Justice de Rivière-du-Loup

Nouveau procureur de la Couronne

(L.C.) Claude Simard est, depuis le 18 juin, procureur de la Couronne pour le district judiciaire de Kamouraska.

Me Simard était auparavant associé à l'étude Pettigrew Simard et Lavigne à Sept-Îles. Il y a pratiqué 8 ans le droit civil, criminel municipal du travail en plus d'avoir des mandats comme procureur de la Couronne au fédéral. De son travail comme subs-



Me Claude Simard, nouveau procureur de la Couronne.

titut du procureur général du Québec, il dit qu'il consiste à recevoir les rapports d'événements, d'enquêtes dressés par les corps policiers, soit de la Sûreté municipale et de la Sûreté provinciale et de la GRC et de voir s'il y a matière à porter plainte. Sa juridiction s'étend au code criminel, lois statutaires provinciales comme la Chasse et pêche, code de la sécurité de la route. Il y a quand même note-t-il, certains paliers où il n'intervient pas comme par exemple à l'Office de protection du consommateur qui possède son propre contentieux.

Même si Me Simard est à Rivière-du-Loup depuis peu de temps, il semble selon lui, qu'il n'y ait pas trop de crimes graves de commis mais quant au volume, il ne peut dire s'il est nombreux ou non.

Rappelons que Me Simard est originaire de St-Férol des Neiges comté Montmorency. Il a fait ses études primaires au Collège Dominique Savio, ses études classiques à l'Externat classique de Saint-Yves à Beauport, ses études collégiales au Cégep de Limoilou. De 1972 à 1975, il a fait son baccalauréat à l'Université de Sherbrooke et a passé son barreau à l'école professionnelle du Barreau de Sherbrooke en 1976. Me Simard est marié à Paule Thibault et est père de deux enfants Mélanie, 4 ans et Pierre-Luc 2 ans.

COMMÉRAGES

PRETRES ET POLITIQUE

Malgré le retrait de l'abbé Landry de la course électorale dans Kamouraska-Rivière-du-Loup, la question des prêtres et la politique fait encore parler beaucoup. Nos lecteurs ont sans doute eu du mal à saisir la petite note sur ce sujet dans les "commérages" de la semaine dernière. Les trois prêtres qui ont manifesté de l'intérêt pour ce champ d'activité sont l'abbé Landry évidemment, mais aussi l'abbé Guy Paradis de Mont Carmel était relégué par le Parti Nationaliste et l'abbé Jean-Guy Roy de Saint-Epiphanie. Ce dernier a précisé qu'au moment où il exerçait son ministère dans Matapédia/Matane il avait été présenté par les libéraux. Des lignes avaient été mêlées et d'autres escamotées, toutes nos excuses à nos lecteurs.

35 ROSES

Quand on demande à la directrice du Musée Mme Céline DeGuise si le colloque à l'intérieur de la Biennale a bien fonctionné elle répond dans un large sourire "et comment!..." Même que les artistes qui, dit-on, sont plutôt critiques et difficiles à satisfaire ont offert une gerbe de 35 roses à Mme DeGuise et à Mme Anne Marie Dufresne qui ont organisé cette partie de la quinzaine des arts visuels à Rivière-du-Loup. Voilà un hommage bien mérité.

UNE BLAGUE

C'est à la blague que M. Giovanni Ruvo a déclaré que si les résidents du voisinage du bar qu'il veut construire rue Lafontaine ne sont pas contents, ils n'ont qu'à déménager. Il a tenu à nous faire part de son sens de l'humour et assurer que ce bar sera de haute classe.

UNE AMICALE DES TERRAINS DE JEUX

Les terrains de jeux de Rivière-du-Loup étaient l'hôte d'une amicale des terrains de jeux de la M.R.C. Rivière-du-Loup la semaine dernière. On aperçoit ici ces jeunes provenant de Saint-Cyprien, Saint-Antonin, Cacouna, etc., défilant sur la rue Lafontaine où ils se sont fait entendre joyeusement avec les instruments de musique fabriqués par eux-même.

SURPRISE A LA MESSE

Les paroissiens de Saint-Hubert ont été surpris au cours de la fin de semaine

des 21 et 22 juillet à l'heure des messes puisqu'il n'y avait pas de prêtre à l'autel. Le curé Lorenzo D'Auteuil étant hospitalisé à Rimouski, il n'y avait pas de prêtre disponible pour prendre la relève. Ce sont donc des membres du comité de liturgie soient des femmes qui ont présidé les prières de messes du samedi soir et de dimanche et distribué la communion. Ce fait en a intrigué et étonné plusieurs.

Bravo à ces femmes qui ont occupé leur place dans leur église.

travailleurs de notre région comme de l'ensemble du Québec.

CONSTRUCTION EN COMMISSION PARLEMENTAIRE

Le monde de la construction sera entendu en commission parlementaire les 6-7-8 août prochains à Québec. Le décret a été extensionné et les parties espèrent pouvoir négocier une convention de travail plutôt que de se la faire décréter par le Gouvernement. Voilà donc des dates importantes pour plusieurs

MAISONS FLEURIES; CA PARTICIPE

Les organisateurs de Maisons Fleuries 1984 à Rivière-du-Loup sont très contents. 72 participants se sont inscrits tandis que le nombre de participants de l'an dernier était de 60. Le jury est passé la semaine dernière visiter les emplacements fleuris. Le résultat sera connu à la fin août et la remise des prix début septembre.

Un troisième permis d'ambulance demandé

(L.C.) Rivière-du-Loup aurait besoin d'un troisième permis d'ambulance pour transporter les malades et se rendre sur les lieux des accidents.

Cette situation est celle expliquée par Gilbert Rioux.

Ainsi, ce dernier soulignait qu'il y a deux permis actuellement pour les ambulances dans Rivière-du-Loup et le

besoin justifierait un troisième ambulance. M. Rioux explique que si les deux ambulances sont à l'extérieur de la ville par exemple pour des transferts inter-hospitaliers et qu'il arrive un accident à Rivière-du-Loup, les délais sont parfois longs pour faire venir une ambulance de l'extérieur. Il cite un cas où il a fallu attendre une heure avant qu'un blessé d'accident ait une ambulance alors

que le délai à partir de l'appel doit être de 30 minutes. Or, le conseil des maires de la MRC de Rivière-du-Loup a appuyé un troisième permis. M. Rioux dont l'entreprise a demandé ce troisième permis et a essuyé un refus continu de travailler pour l'avoir. Des appuis entre autres d'utilisateurs, de maisons de santé et d'organismes socio-économiques ont été obtenus.

La police constate

La dernière semaine de vacances des travailleurs de la construction aura été très calme dans l'ensemble du territoire du Grand-Portage. Les agents patrouilleurs ont observé une circulation assez dense mais les conducteurs ont fait preuve de prudence selon eux c'est pourquoi il n'y avait aucun accident mortel ou avec blessés à signaler entre lundi et vendredi de la semaine dernière.

Outre la noyade d'une bambine d'un an et demi dans un lac artificiel à Saint-Louis du Ha! Ha! le 24 juillet vers 18h30, la police n'avait rien à signaler. C'était la même situation à la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup et à la Gendarmerie Royale du Canada.

Fin de semaine

La fin de semaine a enregistré un seul accident mortel et quelques uns avec blessés dont certains sont dans un état grave.

Dans le 4ième rang allant de Saint-Onésime vers Sainte-Anne de La Pocatière, un accident a causé des blessures graves à trois jeunes hommes de La Pocatière et Sainte-Louise. Il était 23h20 le 29 juillet au moment du capotage du véhicule au bord duquel ils prenaient place.

L'accident mortel a eu lieu dans le rang 10 de Auclair et a coûté la vie à Mme France Morency, 28 ans de

Auclair. Sa voiture est entrée en collision avec un camion. Les autres personnes n'ont pas subi de blessures. L'événement est survenu le 29 juillet à 20 heures.

Dans la nuit de samedi à dimanche (soit à minuit 20 minutes, une voiture aurait pris le côté du chemin puis frappé un terre-plein. L'accident est arrivé sur la route 20 à la hauteur de Sainte-Hélène. Un jeune couple de l'endroit a subi des blessures graves.

Trois personnes de Saint-Pascal ont subi des blessures légères dans le capotage du véhicule à bord duquel ils prenaient place. L'accident est arrivé le 27 juillet à 6h45 sur la route 230.

Le 27 juillet à Saint-Antonin un cycliste a été blessé légèrement par une voiture sur le chemin Rivière-Verte. Il était 19h45 au moment de l'accident.

Un automobiliste ayant omis de faire un arrêt obligatoire à l'intersection du boulevard de La Plaine et du Chemin Témiscouata à Saint-Antonin a provoqué un accident. Une seule personne a subi des blessures mineures dans cet accrochage survenu le 27 juillet à 9h00.

Une autre personne a subi des blessures mineures à l'angle de la route 185 et de la rue Principale à Saint-Antonin. Les deux voitures se sont heurtées le 28 juillet à 10h25.

PIERRE VIVIER
Représentant

Sun Life du Canada
157 R.R. no 2, Saint-Alexandre
Kamouraska (Québec) G0L 2G0
Bur. 495 2737 Dom. 495 2737

IMPRIMERIE
témis Service complet d'imprimerie

SPECIALITÉ
ESTAMPES DE CAOUTCHOUC

123A Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-1178

FERNAND LEVESQUE PROP.

Résultats

Prochain **6/36** Gros Lot **353 000,00 \$**

27/7/84 9 11 12 14 20 29 35

6/6	0	177 484,00 \$	MISE-TOT
5/6	2	53 239,50 \$	3 20 28 29
4/6	103	1 550,80 \$	204
3/6	5 744	77,20 \$	245,10 \$

Ventes totales 1 952 755,00 \$

Provincial. **5622731** **500 000 \$**

27/7/84 2731 100 \$

622731	50 000 \$	731	25 \$
22731	1 000 \$	31	10 \$

La Quotidienne

23/7/84

3	194	776	122	246	322	450
4	2059	1853	3665	1231	9578	6892

Lotto **6/49** Prochain Gros Lot **3 200 000,00 \$**

30/7/84 2 5 29 35 37 38

6/6	0	1 868 013,30 \$	39
5/6	1	629 382,80 \$	
4/6	97	4 981,80 \$	
3/6	7 068	130,90 \$	
2/6	170 165	10,00 \$	

Ventes totales 12 008 671,00 \$

Centre Commercial Rivière-du-Loup
298 boulevard Thérault Rivière du Loup

Quand le magasin à Rivière-du-Loup, le commence toujours par le Centre commercial.

Pohénégamook songe à un centre de ski

(M.R.)-Ville Pohénégamook songe à un centre de ski alpin sur le mont d'Estcourt, une étude de faisabilité déterminera la suite des événements.

Une fondation pour sauvegarder le Béluga

(L.C.)-Parce qu'il est considéré que le béluga (marsouin blanc) est en voie d'extinction, un groupe forme une fondation à but non lucratif, la Fondation pour la Sauvegarde des Bélugas du Saint-Laurent.

C'est ce que faisait savoir M. Pierre Béland, pour la Fondation pour la Sauvegarde des Bélugas du Saint-Laurent.

Dans un communiqué de presse signé par M. Béland, ce dernier souligne que son groupe s'appuie sur des recherches scientifiques pour dire que

cette population de mammifères est en voie d'extinction. Donc la Fondation recueillera des fonds auprès du grand public et des sociétés privées pour entreprendre des projets de recherche et de programmes d'observation qui vont permettre de situer avec précision l'état actuel de la population et les dangers sournois qui la menacent. La fondation favorisera la diffusion des résultats de toute recherche afin d'aider tout groupe intéressé.

"Nous aimons voir, dans la survie de cet animal, écrit-on dans le communiqué, exceptionnel symbole de la

survivance des pionniers de l'Amérique". D'autre part, souligne-t-on dans le communiqué, aucun salaire n'est versé par la fondation si ce n'est des frais d'administration minimaux, et cette dernière est composée notamment de chercheurs scientifiques.

Rappelons que les bélugas du Saint-Laurent sont dans une zone allant de l'île aux Lièvres à Trois-Pistoles et incluant l'embouchure et le secteur aval du Saguenay. Pour information, Fondation pour la Sauvegarde des Bélugas du Saint-Laurent, C.P. 147, Rimouski, G5L 7B7.

C'est ce que nous confirmait le secrétaire de la municipalité M. Georges Comeau la semaine dernière au cours d'un entretien téléphonique. Une demande de subvention pour l'étude de faisabilité sera donc adressée au ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale (MEIR). Il s'agit de démarches très préliminaires, a indiqué le secrétaire Comeau.

La firme Roche et

associés pourrait réaliser l'étude estimée à 18,000\$ environ, le rapport pourrait être déposé dès l'automne, prévoit-on à cette étape-ci. L'un des aspects de l'étude déterminera la propriété des lieux, le zonage des terrains, les divers chemins d'accès etc... Il s'agirait du versant opposé à celui donnant sur la Base de plein-air Pohénégamook même si cette face de la montagne n'a pas été exclue non plus. La dénivellation à cet endroit serait de l'ordre de 1 250 pieds. La nouvelle politique du gou-

vernement provincial sur le ski alpin a attiré l'attention des édiles de la municipalité, a indiqué M. Comeau.

Le maire de Ville Pohénégamook, M. Léo Laplante, pour sa part a rappelé qu'un tel projet est dans l'air depuis 1968. En installant la Base de plein-air, la municipalité avait indiqué une option pour la planification d'un développement de la montagne. Cette option avait été mise en veilleuse alors pour garder la vocation d'une base de plein-air. Mais

aujourd'hui les municipalités s'intéressent au développement économique et au développement c'est pourquoi dit-il, le conseil veut faire une étude de faisabilité pour être fixé. Selon lui, cette implantation si elle a lieu pourrait se faire sans interférence à la Base de plein-air. Le Conseil municipal sollicitera l'accord des divers partenaires régionaux dans un tel dossier soient la M.R.C. du Témiscouata, l'Association touristique régionale, la Base etc...

Le curé Martin Cloutier hospitalisé d'urgence

(L.C.)-Le curé de la paroisse de Saint-Patrice, M. Martin Cloutier a été victime d'une crise cardiaque le 21 juillet dernier durant ses vacances à Percé.

Terrassé par une forte crise, il a été transporté à l'Hôpital de Chandler avant d'être transféré le 25 juillet dernier à l'Hôpital l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup.

Au moment d'écrire ces lignes, M. Cloutier reposait aux soins intensifs et ne recevait aucune visite. Son état de santé n'est plus jugé comme critique. Le curé Cloutier est âgé de 49 ans.

C'est l'abbé Luc Chénard qui a été nommé comme administrateur par intérim le temps de la convalescence de M. Cloutier.

Prenez note que pour permettre une meilleure convalescence à M. Cloutier, il n'y a aucune visite, ni appel téléphonique.



Le curé de Saint-Patrice, M. Martin Cloutier.

Les paroissiens de St-Ludger veulent revoir leur curé

(M.R.)-Une délégation improvisée a réuni une quarantaine de paroissiens de Saint-Ludger pour demander à Mgr Charles-Henri Lévesque de réinstaller l'abbé Ronald Landry comme curé de leur paroisse.

En effet, lundi le 23 juillet une quarantaine de résidents de ce secteur ont sollicité et obtenu de Mgr Lévesque une audience pour lui faire part de leur voeu en ce sens. Ils réagissaient ainsi à la suite du retrait de l'abbé Landry dans la course à l'investiture libérale dans le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup. Rappelons qu'à la suite de la démission de M. Landry, l'évêque du diocèse avait nommé Mgr Augustin Lemieux à la cure de Saint-Ludger de Rivière-du-Loup.

Selon les informations obtenues de Mme Georgette Saindon, une

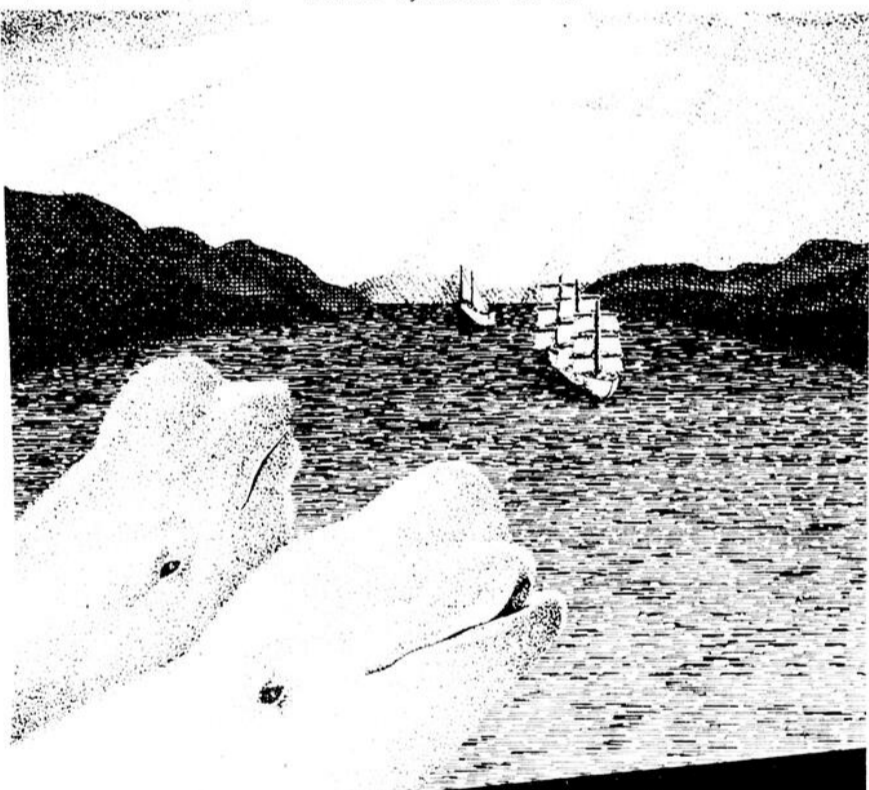
paroissienne active de Saint-Ludger impliquée avec l'abbé Landry dans les dossiers de gymnase communautaire entre autres, la délégation a posé ce geste après avoir vérifié auprès de l'abbé Landry quant à son désir de revenir dans St-Ludger.

Les membres de la délégation dirigée par Mme Lise Paradis et M. Gilles Gosselin ont expliqué à l'Evêque que les paroissiens avaient accepté qu'il quitte pour aller servir en politique puisque tel était son voeu alors mais la situation ayant changé, les paroissiens sont toujours désireux de continuer avec lui le travail entrepris, a relaté Mme Saindon.

L'évêque du diocèse aurait été impressionné par le nombre de 40 paroissiens puisque 25 seulement étaient attendus, selon Mme Saindon. Il aurait expliqué que les nominations

étant déjà faites, il faut laisser décanter un peu. Une décision finale serait prise d'ici 15 jours ou trois semaines, aurait-il déclaré à la délégation. Cette dernière a aussi rencontré Mgr Augustin Lemieux pour bien lui faire comprendre que la paroisse

ne refusait pas de le recevoir au contraire mais voulait manifester à l'égard de l'abbé Landry de la solidarité et de l'amitié. Ce dernier se serait montré tout à fait compréhensif à l'égard du geste des paroissiens de St-Ludger.



450 ans sans se plaindre...

Voici l'affiche servant à publiciser la Fondation pour la sauvegarde des bélugas du Saint-Laurent disant "450 ans sans se plaindre..."

Résultats

Super Loto

Date: 29/7/84

Lots de 100 000\$

200A009
508A421
975A209
014B628
697B513

1163729

2574112

2082624

1491609

4 GROS LOTS

1 000 000\$

chacun

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres 50 000\$

5 derniers chiffres 5 000\$

4 derniers chiffres 500\$

3 derniers chiffres 100\$

2 derniers chiffres 10\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

PEINTURE

Pour rénovation de peinture intérieure et extérieure, confiez vos travaux à Raoul April.

ESCOMPTE SPÉCIAL SUR PEINTURE

Raoul April

Entrepreneur-peintre
25 St-Henri
Rivière-du-Loup
862-6497

ERRATUM

Le Parti Nationaliste, c'est quoi?

Le premier paragraphe de la "Place aux lecteurs" intitulée le Parti nationaliste, c'est quoi?" a vu quelques lignes mélangées et escamotées. Pour la bonne compréhension de ce texte de M. Charles A. Poirier nous en reprenons le premier paragraphe. Disons d'abord que

ce qui fait problème au Canada et au Québec, c'est qu'il existe un peuple fondateur distinct, dont les membres se retrouvent en majorité (80%) au Québec sur un territoire juridiquement délimité possédant son institution gouvernementale, au sein d'une fédérale canadienne à majorité anglaise.

Lettre ouverte à CKRT-CIMT-TV Faudrait voir ça

Pour avoir déjà été employé à CKRT-CIMT-TV, je dis pertinemment que le service de l'information dispose d'un budget minimum d'opération et cela se comprend par la vocation commerciale de cette station privée. Il y a toutefois des limites! J'ai écouté les bulletins de nouvelles télévisées dernièrement à CKRT-TV et alors que se déroule un événement majeur de l'envergure de la BIENNALE DES ARTS VISUELS à trois (3) coins de rue de la station, on nous montre des images du Festival de Baie St-Paul! "Remarquez que celles-ci étaient une grâceuseté de la TVC de la rive nord".

Comment peut-on justifier une telle absence? Lundi dernier, alors que passait en entrevue monsieur Régis Malenfant, président de la Biennale, on a réussi à ne rien montrer encore une fois! Je crois que le montant

dépensé à la publicité chez vous aurait au moins justifié un déplacement du service de l'information. Je crois aussi que cela serait de nature à amener beaucoup plus de gens du KRT aux activités formidables qui ont eu lieu sur les sites, la majorité d'entre elles étant gratuites.

Devra-t-on choisir à l'avenir comme site des événements majeurs à Rivière-du-Loup, la cour arrière de CKRT-CIMT-TV? Peut-être alors daignerez-vous placer une de vos caméra à la fenêtre? Je crois qu'il fait clairement partie de votre mandat de soutenir plus sérieusement ce genre d'organisation qui a besoin de votre présence pour créer une véritable fête culturelle à Rivière-du-Loup.

Audio-Visuèlement votre Daniel Breton Rivière-du-Loup c.c. M. Régis Malenfant

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

PLACE AUX LECTEURS

Garneau devenu Trudeau

Maître Garneau qui commençait d'avoir petite part en politique crut qu'il fallait jouer au fin renard à l'exemple de Maître Trudeau.

Il décide de faire un nouveau personnage, il s'habille à la Trudeau, sans oublier la fleur rouge à la boutonnière.

Pour pousser jusqu'au bout la ruse, il aurait volontiers écrit sur son veston: "C'est moi qui suis Trudeau, sauveur du Canada!"

Une fois déguisé ainsi en fédéraliste inconditionnel, oubliant le Québec et sa continuité, Trudeau le faux sortit doucement de l'ombre, alors que Trudeau, le vrai Trudeau, était allé faire à Moscou sa cour.

Et pour mener vers Ottawa tout le troupeau québécois, il voulut ajouter la parole aux habits, chose qu'il croyait indispensable.

Mais, c'est là que l'affaire se gâta: Il eut beau ensucrer sa harangue de "fraternité au sens biblique du terme" et de "virage idéologique", il ne put du sphinx Trudeau con-

trefer la voix. Le ton avec lequel il parla sonnait faux, puisque la veille il avait juré sur ses grands dieux que "la politique ne l'intéressait plus", que ses services étaient requis par la Haute-Finance.

Toujours est-il que ces propos à saveur électoraliste jetèrent beaucoup d'émoi ça et là en pays laurentien.

Partout, on y découvre le stratagème. La grenouillère libérale se réveille. Toute une cacophonie, orchestrée, il va sans dire, par Jean le Chrétien et notre cher André Ouellet.

Le pauvre Garneau dans cet esclandre, empêtré dans les hardes de l'autre, ne put ni fuir, ni se défendre.

"Toujours par quelque endroit le rusé se laisse prendre. Quiconque est Garneau doit agir en Garneau. Et non en Trudeau. Tout comme un loup doit agir en loup et non en renard."

Source: "Le loup devenu berger" de La Fontaine.

C.-A. Poirier.

Trois 25 sous pour une piastre

A entendre nos prédicants fédéralistes, ils auraient dans leur besace à menteries toutes les potions magiques pour guérir nos maux économiques: chômage, inflation, chute du dollar, taux d'intérêt élevé, fuite des investissements, etc...

La vérité c'est que présentement nous sommes à la merci des Etats-Unis. L'activité économique américaine est en progression constante. Son rythme de croissance est de 8.8. Le chômage y est faible. L'inflation modérée, soit 4 pour 100. D'accord, les taux d'intérêt sont fort élevés (ce qui permet aux Américains d'investir d'abord chez eux). De plus, les étrangers se ruent sur les dollars US. On

s'arrache donc les dollars américains tandis que les dollars canadiens, eux, font tapisserie. La Banque du Canada ne sait où donner de la tête. Son gouvernement Gérard Bouey voudrait un dollar canadien fort, car, c'est connu, il redoute l'inflation comme la peste. Par contre, pourra-t-il se voiler la face devant cette plaie sociale intolérable qui a pour nom, le chômage...?

D'où l'on voit que le problème de notre relance économique n'est pas simple, d'autant plus que les prémisses sont ailleurs. Au lieu de bluffer, de gaffer ou de mentir, Mulroney ou Turner devraient offrir à l'électorat une alternative plausible. Le Canada, selon nos économistes,

semble se diriger présentement vers deux avenues: une hausse des taux d'intérêt pour maintenir le dollar; ou bien une hausse modérée des taux d'intérêt afin de ralentir, si possible, la chute du dollar canadien et favoriser l'emploi.

C'est, à mon sens, ce dilemme que devraient tenter de résoudre les libéraux et les conservateurs pour être un tant soit peu crédibles. Il est temps que la politique au pays devienne sérieuse, et qu'on cesse de camoufler la vérité aux électeurs. Nous n'avons que faire de certains paritins qui s'agitent sur les hustings et qui donnent un spectacle, en promettant mer et monde.

C.-A. Poirier Saint-Antoine.

René J. Bernier laisse passer

Le retrait de M. l'abbé Ronald Landry le 22 juillet 1984 à l'investiture libérale dans Kamouraska-Rivière-du-Loup oblige l'Association libérale du comté à tenir une nouvelle assemblée de mise en nomination pour le choix de son futur candidat à cette élection générale. En outre, la venue de M. l'abbé Landry et les multiples faits survenus autour de sa candidature m'ont conduit à retirer ma candidature à l'investiture libérale. D'ailleurs, toutes les explications ont été fournies au public par le biais d'un communiqué de presse émis le 16 juillet 1984.

Maintenant, l'échiquier politique se présente différemment au niveau du comté depuis le retrait de M. l'abbé Ronald Landry. En effet, cela a de toute évidence semé une certaine consternation chez un certain nombre d'organismes libéraux de Rivière-du-Loup et bien sûr chez la population de la ville de Rivière-du-Loup.

Toutefois, il faut souligner que, pour effectuer un choix de candidature, il est essentiel au départ d'établir les deux critères suivants:

1. Un candidat doit avoir toutes les garanties de certitude à savoir l'autorisation officielle et la permission de ses supérieurs quant à sa démarche politique éventuelle.

2. Une organisation générale doit être solide aussi bien dans la région de Rivière-du-Loup que dans la région de Kamouraska de façon à ce que

l'harmonie, la collaboration et le travail d'équipe soient le lieu commun du candidat officiel dans le comté.

C'est pourquoi, les responsables de la venue de l'abbé Ronald Landry, incluant Monsieur Landry lui-même, doivent assumer pleinement, entièrement et totalement la responsabilité de son départ. L'évaluation de la candidature de Monsieur Landry fait apparaître une faille à ce titre. D'ailleurs, son retrait soudain le confirme.

Cependant, les organisateurs libéraux de la région de Rivière-du-Loup sont capables de relever le défi et d'envisager la situation politique avec maturité.

Compte tenu de la situation politique vécue dans le

comté et des deux critères déjà énumérés précédemment, j'annonce à la population de Kamouraska-Rivière-du-Loup et aux militants en règle de l'Association libérale de comté qu'il n'est nullement question, dans les circonscriptions actuelles, de solliciter l'investiture libérale dans le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup pour le Parti libéral du Canada.

Au cours de cette campagne électorale, j'émettrai, s'il y a lieu, des commentaires pertinents sur les programmes des partis politiques.

Finalement, mes meilleurs vœux de réussite accompagnent le prochain candidat libéral.

René J. Bernier.

ÉDITORIAL

Le projet de la décennie

Le programme d'assainissement des eaux est probablement le plus important de la décennie pour Rivière-du-Loup comme pour les autres villes d'importance équivalente.

Si les années 1970 furent marquées d'implantations d'usines de filtration, les années 1980 le seront d'usines d'épuration. Si l'on se rappelle que l'usine de filtration a coûté très cher et a provoqué des controverses et même une enquête c'est dire que des travaux de cette envergure doivent être réalisés avec le plus grand soin du début à la fin.

Si l'usine de filtration a coûté entre 5 et 7 millions \$ vers 1976, l'usine d'épuration et le réseau qui la supporte en coûteront 21 millions \$. Dans la meilleure des hypothèses les contribuables devront accepter une hausse de leur taxe foncière de .32¢ et dans la pire de .42¢ du 100\$ d'évaluation. C'est le prix qu'il faut payer dans un geste responsable pour épurer nos eaux usées et cesser de polluer la rivière et le fleuve. C'est peu en réalité si l'on pense que le gouvernement du Québec écoperait de 90% (en moyenne) de la note.

Mais un projet d'une telle envergure n'est pas sans susciter des passions dans une période par ailleurs terne et peu prometteuse de développement. Dans ce contexte les hommes politiques (il n'y a pas de femme) sur la scène municipale sont l'objet de vives pressions par les intervenants intéressés par des programmes de la sorte.

A qui accorder les contrats? Suivant quels critères? Comment obtenir pour leurs contribuables le meilleur réseau d'épuration au meilleur prix? Comment aller chercher le maximum des subventions disponibles? Comment favoriser des firmes locales (à talent et expertise égale)?

Ces questions traillent les membres du conseil depuis quelques semaines provoquant même la première dissension depuis la formation du nouveau conseil de l'administration Marquis en novembre dernier. C'est un premier test pour plusieurs parmi les nouveaux conseillers soit d'effectuer sous pression des choix difficiles et parfois impopulaires dans le meilleur intérêt de la collectivité. Leur décision dans ce cas sera certainement retenue au dossier qu'ils devront défendre dans quatre ans.

Mireille Robitaille



LE ST-LAURENT-ECHO

16, Du Domaine Rivière-du-Loup G5R 4C3 Tél.: 862-1774

Directeur Georges Fraser

Comptabilité Henri Lévesque

Coordonnatrice à la publicité Marthe Paré

Publicitaires Pierre Lévesque Magella Fluet Maurice Paré

Rédactrice en chef Mireille Robitaille

Journaliste Lyne Chossé

Chef d'atelier France Drapeau

Pages sportives Gilles LeBel

Tirage et distribution Hugues Bérubé

Abonnement Tél.: 862-1774

Tombée de la publicité Jeudi: 17 heures

Tombée des nouvelles (Pour communiqués) Jeudi: 12 heures

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite de la direction. Courrier de la deuxième classe Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement. Abonnement 1 an \$18.50 Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers Grapho

Terrains inondés à Saint-Alexandre:

Le maire croit dans la conciliation

(M.R.)-Le maire de Saint-Alexandre M. Lionel Dionne croit toujours que la conciliation peut venir à bout du litige opposant certains producteurs agricoles au sujet de leurs champs inondés.



M. Lionel Dionne, maire de Saint-Alexandre.

C'est ce qu'il déclarait la semaine dernière au cours d'une interview téléphonique. "Si les gens veulent s'entendre

dit-il, une solution pourra être trouvée à l'intérieur de la période de 3 mois" qu'il a négociée avec la famille Dumais. Rappelons que les producteurs agricoles des 5ième et 6ième rangs de Saint-Alexandre ont protesté récemment (18 juillet) alors que leurs champs ont été inondés à la suite de pluies torrentielles. Selon eux, le pont érigé par la famille Dumais sur le lit même de la rivière serait en bonne partie responsable de l'engorgement de la rivière. Cette inondation a provoqué la perte d'une partie de leur récolte de foin et de grain.

Une nouvelle rencontre aurait lieu vers le 13 août pour choisir la meilleure hypothèse de solution, a révélé le premier magistrat de Saint-Alexandre. La municipalité

pourrait coordonner les travaux pour nettoyer la rivière à cet endroit et offrir à la famille Dumais une compensation pour la perte de son droit acquis. Ou elle pourrait nettoyer la rivière et construire un nouveau pont au même endroit. La facture serait ensuite répartie parmi les producteurs agricoles concernés suivant leur évaluation. Par la suite ces derniers seraient remboursés par le gouvernement provincial qui remet jusqu'à 70% des taxes municipales et autres aux agriculteurs.

La municipalité ferait appel au gouvernement dans cette affaire afin qu'une aide spéciale soit accordée, a poursuivi M. Dionne. L'occasion est belle pour le gouvernement de montrer son intérêt pour les agriculteurs et aider à résoudre un vieux problème sans le laisser aller s'éterniser devant les tribunaux, a-t-il commenté.

Possibilité de subvention pour les Chiffonniers les Aboiteaux remise à l'automne.

(L.C.)-Le groupe Les Chiffonniers les Aboiteaux voit la possibilité d'obtenir une subvention dans le cadre du programme PARFAIR (programme à la recherche, à la formation, à l'amélioration de l'industrie et de la récupération) pour le projet de récupération et de recyclage de papier et de carton remise à l'automne.

C'est ce qu'il apprenait de la direction de la récupération et du recyclage en date du 16 juillet.

Selon les renseignements obtenus du

Ministère de l'environnement, pour la présente période, l'argent alloué a été pour des groupes qui étaient déjà en opération donc pour consolider leur action, ce qui n'est pas le cas pour Saint-Pascal. Une rencontre du groupe de Saint-Pascal aura lieu le 2 août prochain avec le ministre de l'Environnement pour étudier leur projet sur PARFAIR, voir s'il peut appliquer sur les (PECEC) (programme expérimental de création d'emplois communautaires). Donc il y a de la possibilité pour le groupe d'obtenir de l'argent en septembre, dont la demande

initiale est de 54 500\$.

Concernant Récupération des Portages, le porte-parole Alain Vézeau, disait n'avoir reçu aucune réponse quant à leur demande et soutient que le groupe de Rivière-du-Loup à sa façon a commencé à opérer. Une rencontre devait avoir lieu avec le Ministre Adrien Ouellette, lundi dernier.

Il semble que pour la région de l'Est, la seule ville à obtenir de l'argent pour l'instant serait Matane parce que dans une deuxième année d'opération donc en phase de consolidation.

Rivière-du-Loup entreprend de nettoyer ses eaux usées

(M.R.)-La ville de Rivière-du-Loup entreprend de nettoyer ses eaux usées avant de les rejeter dans la rivière du Loup et le fleuve elle a donc signé un protocole d'entente avec la Société Québécoise d'assainissement des eaux (SQAE).

Québec.

Pour nettoyer ses eaux avant de les rejeter dans la rivière ou le fleuve, la ville devra ériger une usine d'épuration (prêt du futur centre administratif d'Hydro-Québec rue Fraser) et construire des conduites avec des pompes dans les différents secteurs de la ville afin de réunir les eaux usées ou égouts à l'usine d'épuration. Ces travaux sont estimés à 21 millions \$.

A la séance du conseil au cours de la même soirée, les édiles devaient faire connaître leur choix quant à la firme d'ingénieurs qui dirigera les travaux. Rappelons que la firme locale COPAC a fait une représentation pour obtenir le contrat. Par ailleurs la ville aurait reçu l'offre de service de 4 firmes d'ingénieurs.

Les Charmettes Inc. OUVERTURE 1er AOUT 1984 à 9h30

Les Charmettes, un magasin offrant des vêtements pour enfants de 0 à 14X ans et même l'adolescent pourra trouver un petit quelque chose dans les grandeurs jusqu'à 18 ans.

Laissez-nous vous charmer par nos:

- Robes
- Pantalons
- Gilets
- Vêtements de nuit
- Sous-vêtements
- Salopettes
- Ensembles coordonnés
- Ensemble jogging
- Habits de neige, etc...

Mme Jeanne Bilodeau vous attend

Les Charmettes Inc.

334 Lafontaine-Rivière-du-Loup-867-2645

En face de Décoration GL

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup ne veut pas couper de services

(L.C.) Le conseil d'administration de l'Hôpital l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup refuse d'avoir à récupérer un déficit global qui pourrait être en 1984-85 de l'ordre de 900 000\$ parce qu'il craint pour des coupures des services à la clientèle et demande une rencontre avec les autorités compétentes pour éclaircir la situation.

En effet, la présidente du conseil d'administration de l'hôpital, Mme Aline D'Amboise a envoyé une lettre au Ministère des Affaires

sociales expliquant la situation.

Avant tout, le directeur général de l'Hôpital, M. Omer LaViolette a expliqué au Journal que le déficit réel pour 1983-1984 est de 470 589\$ et ce, dû principalement à l'augmentation des coûts pour 1984-1985 sans indexation, le déficit prévisible est de 502 725\$ à ajouter à cela, précise-t-il, le 1/5 de la récupération de 1982-83 et vous avez un montant de plus de 900 000\$ à récupérer. Or, dans le plan de redressement soumis à l'hôpital, l'établissement

hospitalier estime que s'il faut couper le montant anticipé il faudra fermer complètement un service ou fermer partiellement plusieurs services en même temps; ce que ne veut pas le conseil d'administration de l'établissement.

Or, dans sa lettre datée du 22 juin, Mme Malenfant D'Amboise explique toutes les démarches faites antérieurement concernant les mesures de compressions budgétaires du centre hospitalier depuis ces dernières années et le fait que le conseil d'administration

en est venu à la conclusion de ne pas accepter le budget de fonctionnement pour le 1984-85.

C'est pourquoi le Centre hospitalier demande une rencontre avec les CRSSS-03, l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ) et le Ministère des Affaires sociales où seraient présents les membres du conseil d'administration de l'Hôpital, l'exécutif du conseil des médecins et dentistes et des directeurs d'hôpital. Dans les arguments allégués, Mme Malenfant D'Amboise précise que tout en étant cons-

ciants des problèmes difficiles qui existent présentement, il faut que les autorités reconnaissent que l'établissement Hôtel-Dieu répond à lui seul à une clientèle régionale et locale et qu'il est impossible

d'être performant à tous les services que l'Hôpital doit continuer à donner à la population. De plus, la présidente souligne que le centre hospitalier ne donne aucun service à la population qui ne soit connu et

approuvé par les autorités du CRSSS et du MAS. Donc, une rencontre est demandée pour que des solutions soient apportées, à court terme et à long terme pour l'hôpital.

Patinoires couvertes:

Un rapport contredit les projets

Texte

MIREILLE ROBITAILLE

Deux municipalités veulent installer une patinoire couverte sur leur territoire soient Saint-Epiphanie et Saint-Hubert. Mais selon un rapport d'étude sur le sujet, c'est à Saint-Antoine et Rivière-du-Loup que devraient avoir lieu ces investissements. Or, ces deux dernières n'y sont pas intéressées.

Ces contradictions sont ressorties au cours de la séance mensuelle du conseil des maires de la Municipalité régionale de comté (M.R.C.) Rivière-du-Loup. C'est en recevant le rapport du comité formé spécialement pour déterminer où devraient être érigées les nouvelles patinoires couvertes dans la M.R.C. que les maires en ont pris connaissance. Le maire Claude Bélanger de Saint-Antoine et Mme Georgette Saindon représentant la Commission scolaire ont livré les conclusions du groupe de 17 personnes.

Selon ces dernières c'est dans le secteur de Rivière-du-Loup formé de Cacouna Village et Paroisse, de Notre-Dame-du-Portage, Saint-Antoine, Saint-Modeste et Saint-Patrice que devraient s'ériger les prochaines patinoires couvertes. Les dépenses municipales en matière de loisir et culture y sont plus fortes, les clientèles actives pouvant utiliser de tels équipements s'y retrouvent concentrées et de plus, ce secteur bénéficie d'une expertise pour la gestion de tels équi-

pements, telles sont les principales raisons ayant guidé les auteurs du rapport. Le comité conclue que dans ce secteur se trouvent les meilleures garanties quant à la capacité de payer des contribuables, l'opération et le fonctionnement d'un tel équipement.

Les maires ont voulu prendre le temps de lire entièrement ce document avant de l'appuyer. Mais au cours de la brève discussion qui a suivi, le maire Bélanger de Saint-Antoine a expliqué que les tensions résiduelles à l'intérieur de sa municipalité à la suite de la chicane entre Rivière-Verte et Saint-Antoine précisément au sujet des loisirs ne permettent pas de penser à une patinoire couverte. Selon lui ce n'est pas une mais bien deux patinoires qu'il faudrait construire et sa municipalité n'en a pas les moyens. Pour sa part, le maire Jean-Léon Marquis a expliqué en son nom personnel que la question avait été étudiée il y a deux ans environ pour conclure qu'un deuxième aréna était trop onéreux pour une population de 13 400 personnes, selon la norme, il faut 22 000 personnes pour rentabiliser deux arénas. Selon lui, la situation n'a pas beaucoup changé, il est donc très peu probable dit-il, que Rivière-du-Loup mette de l'avant un tel projet. Mais a-t-il insisté, se basant sur l'expérience de la ville dans l'administration d'un tel équipement, la chose est

très coûteuse et très peu rentable ce qu'a appuyé le Dr. Paul Coulombe de Saint-Cyprien.

Le maire Marquis a insisté auprès des maires pour qu'ils songent à installer un aréna ou patinoire couverte au meilleur endroit possible pour ne nuire ni à l'une ni l'autre des municipalités qui en exploitent déjà.

Maintenir le comité

Avant de se saborder une fois sa tâche accomplie à la demande de la M.R.C. le comité a formulé une autre suggestion soit celle de former un comité consultatif permanent à la M.R.C. pour les sujets relatifs aux loisirs, socio-culturel et au tourisme. La proposition doit être analysée par les maires avant de prendre une position.

A la demande du maire de Saint-Hubert, M. Réal Malenfant le Conseil des maires délèguera certains représentants avec des membres du comité pour expliquer les recommandations du rapport. Quant au maire de Saint-Epiphanie, M. Robert Chouinard il s'est montré influencé par les recommandations qui contredisent le projet d'un groupe dans sa municipalité. Le préfet Emilien Michaud a révélé que le projet était en suspens à l'égard du Québec dans l'attente d'un rapport du genre qui était déposé ce soir-là. Rappelons qu'une autorisation avait été obtenue "in extremis" du conseil des maires de Saint-Epiphanie qui voulait profiter des générosités électorales pour faire passer son projet.

Un arrêt profitable!

LOTO BONANZA

12,000.00\$ en prix
1 billet gratuit avec 25 litres

GLACE ARTICLES DE CAMPING



Ballon de plage 99¢

Freeze-bee 1.99

OUVERT
24
HEURES



GAZ-O-BAR

Route 185, Ville Dégelis (418) 853-2135

Route 132, Trois-Pistoles (418) 851-2224 Perth Andover, New Brunswick (506) 273-6329



Les élections:

Le NPD en profitera pour s'impliquer dans le Bas St-Laurent

Texte et photo
MIREILLE ROBITAILLE

Le Nouveau parti démocratique (NPD) profitera de la prochaine élection générale pour s'implanter dans le Bas-St-Laurent, une région qui sera "sûrement NPD un jour".

C'est ce que déclarait le chef du NPD Québec

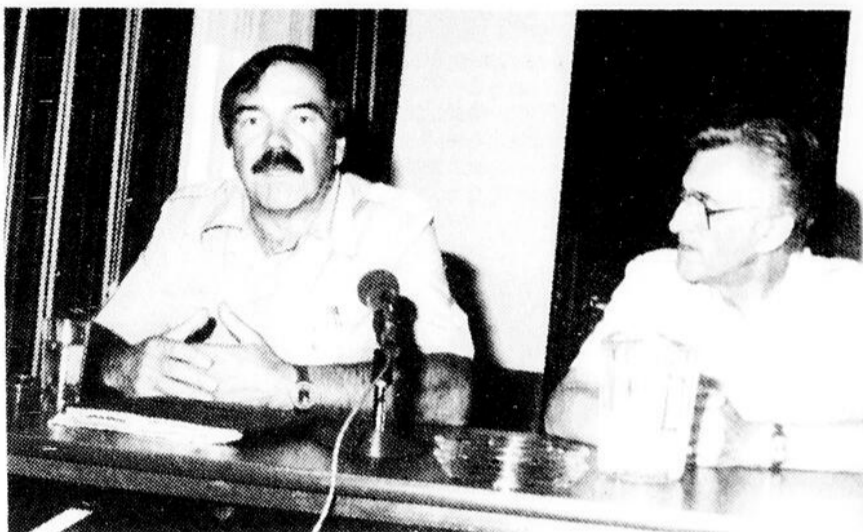
M. Jean-Paul Harney lors de son passage à Rivière-du-Loup le 25 juillet dernier. Il présentait alors à la presse M. Victor Bibaud, le candidat pressenti par l'organisation locale maintenant officiellement reconnue par le NPD Québec. Cette tournée était prévue depuis plu-

sieurs mois, a indiqué le chef mais le déclenchement des élections y ajoute un souci de campagne ce n'est pas sa dernière visite dans le comté, a-t-il annoncé.

Le NPD a modifié ses structures récemment créant une section NPD Québec autonome associée au NPD Canada dans une organisation de type fédéral, a expliqué M. Harney, candidat dans Lévis.

Dorénavant, toute politique concernant le Québec ou les autres canadiens français ne pourra être endossée par le parti sans l'autorisation du NPD Québec, a déclaré M. Harney. Selon lui, le NPD est le seul parti à reconnaître les deux nations fondatrices du pays.

Si le parti ne se fait pas d'illusion sur ses chances de remporter l'élection, a ajouté le chef de l'aile québécoise, il entend en profiter pour s'implanter au Québec. "Nous y sommes, nous y resterons", dit-il. Il n'est pas question pour lui de placer des poteaux dans les comtés de la belle province. Il était fier de souligner que dans 46 comtés, des gens du milieu dont plusieurs syndicalistes se portaient candidat dans leur circonscription sous la bannière NPD. Selon le chef, plusieurs régions de la province sont une terre promise au parti social-démocrate. Il retrouve beaucoup de similitude



Le NPD compte 20 membres dans le comté Kamouraska-Rivière-du-Loup malgré ce chiffre modeste pour l'instant le chef de la section Québec M. Jean-Paul Harney (à gauche) s'est dit confiant d'implanter graduellement sa formation ici. A ses côtés le candidat pressenti M. Victor Bibaud.

avec d'autres régions qui lui font confiance depuis longtemps dont l'Ontario, certaines provinces de l'ouest aussi. Une économie mixte comme celle du comté Rivière-du-Loup avec l'agriculture et la forêt comme base, le commerce et les services publics et para-publics très développés "sera NPD un jour" selon lui.

Le candidat pressenti par l'organisation du comté soit M. Victor Bibaud, 60 ans, retraité de la Compagnie Voyagieur, s'est proposé pour "s'occuper des problèmes des gens ordinaires". Il n'acceptera donc aucun débat public ou télévisé car dit-il "je ne veux détruire personne". Son expérience syndicale et celle

au service du public l'ont bien préparé à la fonction qu'il sollicite selon lui. Il a dit vouloir montrer aux jeunes qu'avec du courage on peut porter un peu plus loin la cause défendue par M. Harney au sein du NPD Québec. Nationaliste convaincu M. Bibaud a voté pour le PQ et pour le oui au référendum.

Vox Populi (Voix du peuple)

AVIS:
En vue de l'élection fédérale du 4 septembre prochain, voici les commentaires, nouvelles ou informations livrés par ceux et celles qui font la politique ou par ceux et celles qui observent ces politiciens.

Pour le Parti Nationaliste (PN), il est maintenant assuré que Charles-Aimé Poirier va se porter candidat et c'est Harold LeBel qui sera agent officiel. Charles-Aimé Poirier est connu du public pour son statut d'écrivain alors qu'Harold LeBel milite pour le Parti québécois au provincial.

Il est officiel que Emilien Michaud, président de la MRC de Rivière-du-Loup ne sera pas candidat à la prochaine élection fédérale.

En même temps que son chef Brian Mulroney, André Plourde candidat officiel pour le parti Progressiste Conservateur (PC) était à Sherbrooke les 25 et 26 juillet pour faire connaître ses politiques régionales et dossiers qu'il entend travailler. Brian Mulroney lançait à cette occasion le programme officiel de son parti.

Sur le débat des chefs parus au réseau les 24 et 25 juillet, André Plourde trouve que la supériorité de Brian Mulroney était évidente. Son extraordinaire performance est révélatrice de sa compétence, de son habileté et des autres qualités d'un vrai chef d'état (dixit André Plourde). Sur l'attitude

de John Turner, André Plourde la décrit de décontenancée devant les flèches bien dirigées de Brian Mulroney. Il rappelle les thèmes abordés par son chef qui ont décontenancé le premier ministre, telle la perte de confiance de l'électorat, l'état des finances détérioré, les nominations faites par M. Trudeau avant son départ.

Les noms qui circulaient la semaine dernière comme candidats potentiels pour le parti libéral pour le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup sont: MM. Gilles Dubé, Augustin Roy, Pierre Lortie et Pascal Boucher. MM. Lortie et Boucher ont refusé de se porter candidat. Au moment de mettre sous presse, il restait donc MM. Gilles Dubé et Augustin Roy à faire connaître leur décision. Rappelons que la mise en candidature est jusqu'au 2 août et que la convention aurait lieu le 6 août à 20h30 à la Polyvalente Saint-Pierre, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup.

Depuis la nomination de M. Rosaire Gendron comme juge de la citoyenneté, il n'y a plus de représentant pour le comté de Kamouraska-Rivière-du-Loup au Fédéral. C'est ce que nous confirmait un représentant de l'Association libérale du comté. La situation aurait été différente s'il n'y avait pas eu le déclenchement d'élection générale, il y aurait eu une élection complémentaire.

Sans faire de promesse électorale, le candidat du parti progressiste-

Election fédérale du 4 septembre

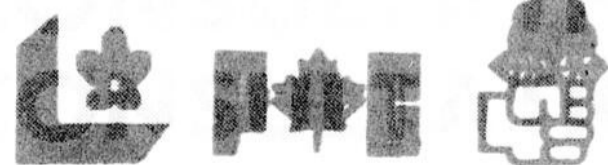
conservateur (PC), M. André Plourde se dit prêt à rencontrer le comité libéral fédéral provisoire de Trois-Pistoles pour le dossier du dragage. M. Plourde s'est vu remettre ce dossier la fin de semaine du 22 juillet par le président de la Chambre de Commerce locale de Trois-Pistoles, M. Romain Saucier.

CONSULTATION ÉLECTIONS?
EXPRIMEZ
VOTRE OPINION
SUR LE SCRUTIN
DU 4 SEPTEMBRE
AVANT TOUS LES AUTRES

Participez à la consultation du journal Le St-Laurent-Echo, édition du 14 août prochain.



LES
ÉLECTIONS
FÉDÉRALES



NOUVEAU
PARTI
DÉMOCRATIQUE
QUÉBEC

PARTI NATIONALISTE



Jean-Marie-Bastille: "Il faut faire comme les Juifs, toujours tenir".

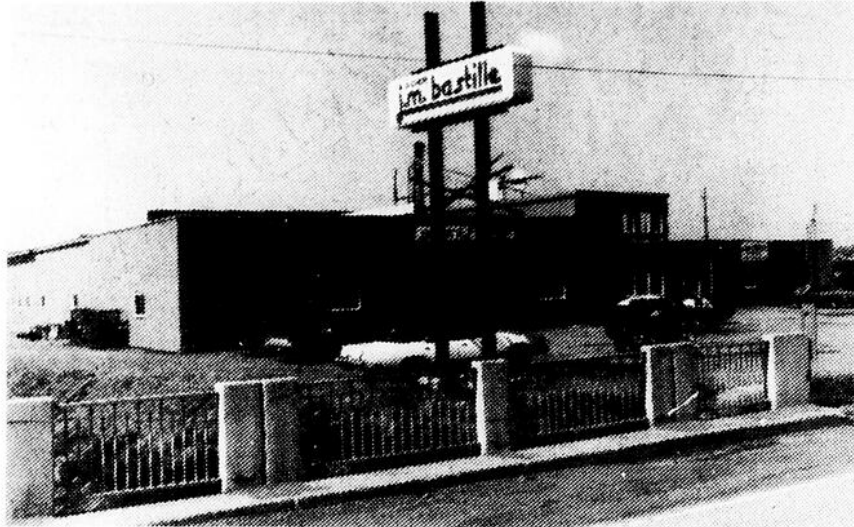
Texte et photos
MIREILLE ROBITAILLE

Même lorsque c'est difficile, que le profit se laisse attendre, il ne faut pas s'écoeurer mais "faire comme les Juifs et toujours tenir".

Telle est l'une des leçons retenues par M. Jean-Marie Bastille après 30 ans à titre de chef d'entreprise. Aujourd'hui à l'aise à la tête de l'entreprise qui porte son nom et spécialisée dans le fer neuf et usagé, M. Bastille précise tout de suite "j'ai travaillé... euh!". Encore aujourd'hui il investit de longues heures dans ses entreprises et ses projets même

s'il est bien soutenu par ses six enfants qui oeuvrent dans la compagnie. "Le travail n'a jamais tué personne", soutient-il.

Après de brefs séjours en Abitibi où il a bûché il a été engagé à l'Alcan d'Arvida comme journaliste. A l'âge de 18 ans, il rachetait les grandes toiles servant à cacher la bauxite dans l'expédition, les lavait et les revendait, relate-t-il au sujet de ses débuts. Il ne perdait pas son temps à les vendre à l'unité mais les offrait en lots aux coopératives agricoles qui elles en fai-



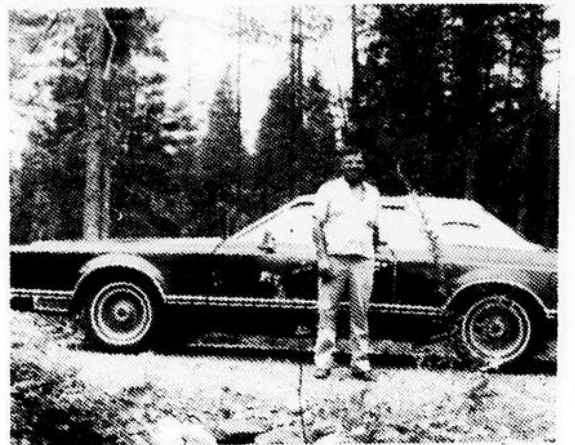
saient la vente au détail. C'est en transigeant ces toiles qu'un garagiste un jour lui offre de lui échanger un lot de métal usagé. Il accepte et constate en le revendant à un ferrailleur que le profit est beaucoup plus grand dans ce domaine que dans

les toiles et il y plonge. Il revient s'installer dans le comté de Rivière-du-Loup et Marie Pierrette Lévesque. A l'époque rappelle-t-il, certains riaient de mon entreprise de "scrap" mais c'était rentable et les mêmes rient moins maintenant.

commente-t-il le sourire en coin.

Ce n'était pas facile vers le milieu des années 1950 puisque quelque 9 ferrailleurs commerçaient dans la ville.

Avec le temps, l'entreprise a opéré 12 mois par année



Lui et ses hommes ont fait tout ce travail incluant la construction des chemins.

plutôt que six alors que J.M. Bastille Inc. a ajouté le fer neuf à sa gamme de produits. C'est à la suggestion d'une secrétaire de la compagnie, Mme Louise Dubé qui elle voulait travailler à l'année longue et non six mois seulement que M. Bastille a greffé le fer neuf. Il le fallait dit-il, car plusieurs clients en demandaient et nous ne pouvions les satisfaire. Mais il ne cache pas que ce commerce a été moins profitable que le fer usagé.

En plus du commerce de fer, l'entreprise transforme aujourd'hui une partie de ce métal pour en fabriquer des échafaudages, des grattes adaptées aux motoneiges, etc... Ce dernier item de même que la cabine allant sur la motoneige Elite de Ski-Doo ont été conçues chez J.M. Bastille Inc. qui en détient le brevet.

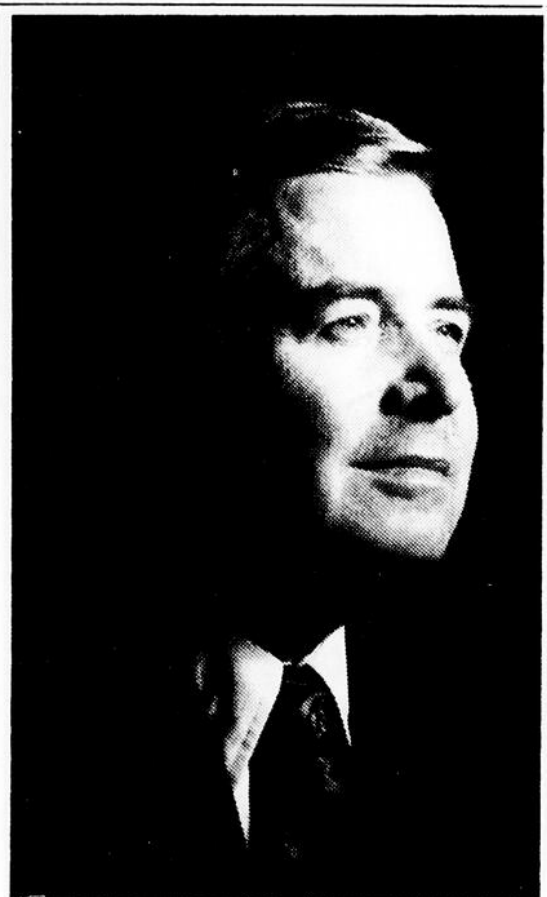
Fils de cultivateur, M. Thomas Bastille c'est dans le 1er rang de Saint-Modeste que Jean-Marie, le sixième d'une famille de 13 a été élevé. A la ferme il a appris à tout faire; même s'il a gagné sa vie dans le commerce du fer, il a gardé un amour très profond pour la

nature. Il s'est installé à Saint-Modeste un véritable petit domaine où il passe ses heures de loisir la chasse, en motoneige ou simplement à marcher dans le bois, "il n'y a rien de plus beau" selon lui.

Il y a deux ans environ il installait quelques cloches qu'il avait accumulés dans ses années de commerce de "scrap". C'est que les cloches sont faites d'airain, un métal qui ne vaut pas grand chose sinon pour une forte quantité. Il s'est donc décidé à les installer sur le terrain voisin de sa maison en guise de décoration. Déjà dit-il cette installation attirait plusieurs touristes ce qui lui a donné l'idée de compléter les Carillons touristiques et de le dédier pour venir en aide à la sclérose en plaques. La réponse est incroyable. Le public, les touristes, des voyages organisés par autobus s'arrêtaient à cet endroit et formulent des commentaires très élogieux, note le promoteur. Il formule beaucoup de projets pour ce site dont une relocalisation mais pour l'instant il ne veut pas élaborer car il y a encore beaucoup de travail à faire, conclut-il.



A son chalet où il aime se reposer tout en mijotant constamment une amélioration quelconque.



DÉCES DE GÉRARD VEILLEUX

À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont de Montréal, le 20 juillet 1984, à l'âge de 64 ans est décédé Monsieur Gérard Veilleux, commerçant et homme d'affaires, époux de dame Ghislaine Proulx, domicilié à Rivière-du-Loup.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses sept filles, Dominique (Dave Lepage), Esther (Bernard Pelletier), Brigitte (Allan Raymond), Nathalie, Myriam, Geneviève et Valérie, son petit-fils Philippe, sa belle-mère madame Aline Proulx, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mme Marie-Paule Otis, M. Mme Gérard Lefrançois (Rolande), M. et Mme Fernand Veilleux, Rita, M. Mme Guy Veilleux, M. Mme Jean Roy (Jeannine), M. Mme Robert Carrier (Monique), Noëlla, Laurence, M. Mme Roger Veilleux (Annette), M. Mme Gérard Proulx, Soeur Jeannine Proulx M.I.C., M. Mme Jacques Monette, M. Mme Gerald Laforest, M. Mme Christian Pomerleau ainsi que de nombreux parents et amis.

A la demande de la famille, la dépouille mortelle fut exposée à sa résidence. Les funérailles ont été célébrées à l'Eglise St-Patrice de Rivière-du-Loup, le 23 juillet à 14.30 heures et l'inhumation au cimetière de la paroisse.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un ami, d'un frère, d'un homme de grande foi, d'un père et d'un époux qui adorait sa famille.

Tous les membres de la famille remercient parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Veuillez trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.



la première
BIENNALE
de l'est du québec

La Première Biennale des Arts Visuels de l'Est du Québec remercie généreusement ses commanditaires

Merci à nos commanditaires

- Banque Nationale du Canada
- CIQ FM
- CJFP
- COPAC
- Fédération des Caisses Populaires de Québec
- Maison
- Trust Général
- Auberge de la Pointe
- Bobby Dubé Ltée
- Caisse Populaire St-Ludger
- Caisse Populaire Thibodeau
- Caisse Populaire Rivière du Loup
- Côté & Godbout
- Esso Impériale
- Fraserville Inc.
- Quatre Saisons, Chevrolet Oldsmobile
- Rivière-du-Loup Clavigraphie
- Soeurs du Bon Pasteur
- Xerox
- Corporation du Foyer Patro
- Hébert Le Houillier Associés
- Méthot & Gagné
- Seagram
- Vin Romancella
- Bell Canada
- Camille Mailloix
- G.L.M.C.
- Lalonde, Girouard, Letendre Associés
- Magasin Coop
- Magasin La Baie
- Servitech
- Tabacco
- Transport Morneau
- T.V. Rivière du Loup
- Chassé, Laforest, Associés
- Motels Universels
- Pâte et Papier Mohawk
- Atelier de Soudure Rivière du Loup
- Benoit April
- Bertrand Dumont
- Dr. Gilles Martin
- Gaston St-Pierre Associés
- J.M. Turcotte
- L'Assomption, Assurance Vie
- Librairie J.A. Boucher
- Municipalité de St-Patrice
- Pré-Vert Fleuriste
- Soeurs de l'Enfant Jésus
- Vitreries K.R.T.
- Auto-Fer
- Association Québécoise des techniques de l'eau
- Buffet Bertrand
- Bureau d'expertise des Assureurs
- Casgrain Pelletier
- Centre Commercial
- Cogemat
- Dr. Bellefleur, Trottier, Villemure
- Dr. Godbout, Royer, Poilly
- Dr. J.P. Sauvageau & P. Urbanski
- Dr. Lafrance, Morin & Morin
- Dr. Nadeau, Michaud, Marenda, Poulin & Cormier
- Ernest & Paul
- Formulaires Ducharme
- Hôtel St-Louis
- Jean-Marc Plamondon

- La Mutuelle
- Lebel & Associés
- Madore, Bujold, Lagacé, Letblanc
- Mercerie Vézina
- Pelletier, Boucher & Massé
- Quincaillerie Centrale
- Restaurant Loup Garou
- Service des Loisirs de St-Pascal
- Soeurs de Notre-Dame du Rosaire
- Studio Roger
- Therault & D'Amours
- Agence d'Hôtesses de Rivière-du-Loup
- Alignement Gagnon
- Association des Voyageurs de Commerce
- Assurances Pierre Thivierge
- Belzile, Dumas, Deschênes
- Côte, Côte, Rouleau
- Côté & Vanasse
- Daniel Ouellet, Construction
- Dr. Jacques Caron
- Electronique Mercier
- Excavation T. Potvin
- Gendron & Langelier
- Gilles Tremblay
- Hubert Bedard
- Industrie Prospec
- Jean Roy
- Laboratoire Orléans
- Laiterie de Choix
- Librairie Garneau - L'Action
- S.S. Moisan - Fleuriste
- Marlin, Déroit Diésel
- Marquis Entreprise
- Michel Rouleau
- Nettoyeur Magique
- Ouellet, Lévesque Associés
- Pharmacie Brunet
- René Vézina, Céramique
- Restaurant Le Sablonnet
- Richard Thivierge
- Surplus Général Tardif
- Yvan Perron
- Dr. Laurier Bellefleur
- Dr. Roland Trottier
- J.S. Lévesque
- Pierre Royer
- Service de Radiateurs Chouinard
- Denis Beauregard
- Dr. Jacques Villeneuve
- Dr. Jean Langevin
- Dr. Jean Noël Poilly
- Dr. Lavergne Paradis
- Jean-Paul Lagacé, Assurances
- La Métropolitaine
- Roland Morin
- Yves Simard Meubles
- Humpty Dumpty
- Club Optimiste
- Le Portage
- Le St-Laurent-Echo
- Ville de Rivière-du-Loup
- Ministère des Affaires Culturelles
- Club Richelieu
- Association des Hôtelliers
- Caisse Populaire de Cacouna
- Caisse Populaire de St-Antoine

Jean-Marie-Bastille, un homme d'affaires qui dénonce le gaspillage

Texte et photo
MIREILLE ROBITAILLE

Lui-même forcé à l'école de la libre entreprise et aux règles strictes du marché, l'homme d'affaires Jean-Marie Bastille dénonce le gaspillage des ressources et surtout de la main d'oeuvre qu'il observe depuis quelques années.

trois personnes pour les trois quarts de travail par jour en plus des remplaçants. N'oublions pas les

emplois dans le bois pour le couper, rappelle-t-il. La Fabrique et la Commission scolaire pourraient y faire des économies qu'il estime à 80 000\$ par année.

la gestion forestière du Gouvernement qui dit-il laisse pourrir le gros arbre et se préoccupe de faire des plantations de jeunes pousses ayant 3 ou 4 pouces de haut. Rien qu'à éclaircir les forêts publiques

c'est-à-dire à déplanter les jeunes arbres trop tassés et les replanter dans les zones dégarnies, des hommes travailleraient et les forêts seraient régénérées non pas à partir de jeunes pousses de 3 à 4 pou-

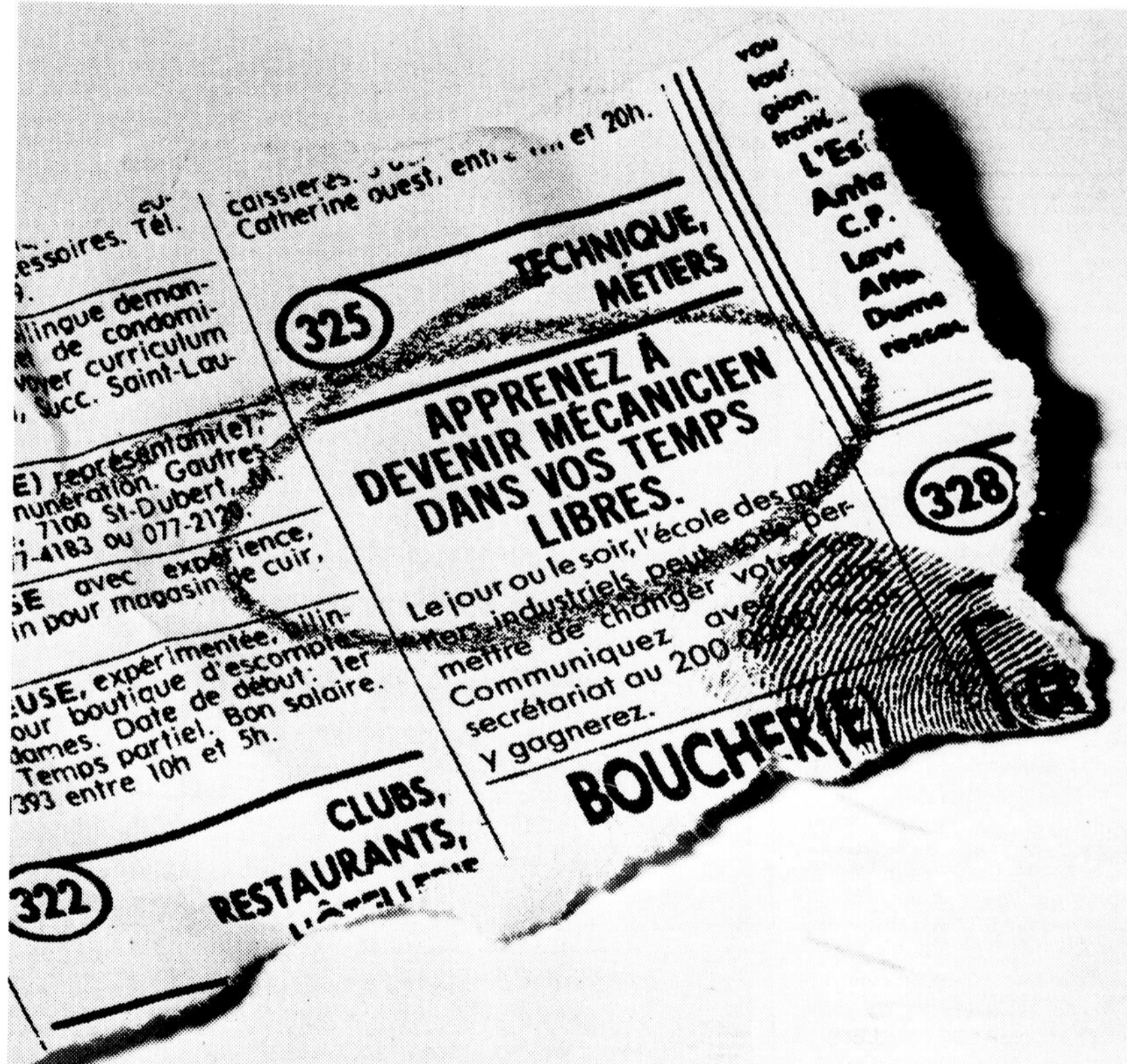
ces de hauteur mais bien de 3 ou 4 pieds de haut, soit toute une différence selon lui pour la maturation et la récolte dans quarante, cinquante ou soixante ans.

ments peuvent faire pour créer du travail tout en faisant effectuer des tâches essentielles à notre économie. A titre d'exemple il cite l'ensemencement des lacs, l'élevage du chevreuil qui serait remis en liberté à une période fixe. Ces actions auraient pour effet d'attirer des milliers de touristes et contribueraient à remettre en marche la roue de l'économie.

Leur effet, il déclare sans embage qu'il ne devrait pas y avoir un seul chômeur dans un pays comme le nôtre, riche et détenteur d'autant de matières premières. Selon lui, les forêts à elles seules peuvent subvenir à plusieurs besoins et créer des emplois rentables à la fois pour les entreprises et les gouvernements. N'a-t-il pas lui-même tenté une expérience concluante dans ce domaine depuis cinq ans?

A ce sujet il raconte que depuis 1979 il emploie deux à trois hommes chaque été pour éclaircir et nettoyer ses lots à bois. Depuis cette date, ce travail produit tout le bois requis pour chauffer son usine et leurs dépendances de même que sa maison et celle de son fils. Des cordes de bois de pulpe sont extraites de ses boisés chaque été pour être vendues. En plus de créer deux emplois, cette façon de faire aménage la forêt, en augmente la valeur et permet d'importantes économies de chauffage tout en couvrant les dépenses de chantier. Le bilan de l'expérience est tout à fait satisfaisant souligne l'entrepreneur puisque les économies réalisées et le produit de la vente couvrent les frais de salaire des travailleurs à cette tâche.

Selon ses observations, le bois attaqué par la mouleuse à lui seul pourrait permettre de chauffer les édifices publics et ainsi permettre des économies à grande échelle pour contribuables et payeurs de taxes de toutes sortes. Sans oublier dit-il les emplois qui seraient ainsi créés. A titre d'exemple il cite l'église de la paroisse Saint-Ludger entourée du collège et du couvent. A son avis ces édifices pourraient tous être chauffés par un système au bois avec des conduites souterraines pour les relier employant au moins



Le principe Honda sur la formation d'un technicien.

Chez Honda, l'expérience nous l'a démontré: ne devient pas expert qui le veut et il faut y mettre l'effort pour atteindre ce niveau de compétence. C'est pourquoi les techniciens qui effectuent l'entretien de votre voiture Honda sont formés par les instructeurs permanents de Honda, au cours d'un programme intensif. C'est ainsi que les bons can-

didats deviennent nos experts.

Chez Honda, la formation fait l'objet d'un effort constant. À chaque mois, sur réception de son chèque de paie, le technicien doit répondre à un questionnaire sur les nouveaux produits. Nous nous attendons à ce qu'il réussisse cet examen.

Bref, la formation des techniciens de Honda ne s'effectue pas à la légère. C'est une préoccupation de tous les instants dont vous et votre voiture Honda pouvez profiter.

Un retour à la source **HONDA** Pièces et Service

Voyez le concessionnaire Honda le plus près de chez vous.

Bobby Dubé Ltée

**293 Témiscouata Rivière-du-Loup
862-6631**

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Provinciale
No. 250-02-000002-847

Hydro-Québec: Demandeur
Jocelyn Rioux: Défendeur.

Le 13 août 1984 à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur soit au 23, Caldwell à Cabano, district de Kamouraska, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une voiture de marque Chevelle Malibu 1979

Conditions: Argent comptant
Michel Morin & Ass.: Huissiers 862-9381
Rivière-du-Loup, le 1 août 1984

Pour: Mes Gadbois, Legault & Ass.
Avocats

Province de Québec-District de Kamouraska-Cour Supérieure
No. 250-05-000055-848

Banque Nationale du Canada: Demandeur
Distributions Tony Inc.: Défendeur.

Le 15 août 1984 à 10.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur soit au 222, Avenue Gaspé ouest à St-Jean-Port-Joli, district de Montmagny, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une bouilloire électrique
Un poêlon à bascule
2 marmites stationnaires

Conditions: Argent comptant
Michel Morin & Ass.: Huissiers 862-9381
Rivière-du-Loup, le 1 août 1984

Pour: Mes Label, Pelletier & Ass.
Avocats

Concours no: 84-29

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup "un centre hospitalier régional spécialisé de 228 lits avec Département de Santé Communautaire" recherche un:

DIRECTEUR DES FINANCES

Nature de la fonction:

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le directeur des finances planifie, coordonne et contrôle les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité et aux statistiques dans le but d'assurer une gestion financière efficace de l'établissement.

Dans une perspective de modifications au plan d'organisation le titulaire du poste pourra être appelé à assumer d'autres responsabilités administratives.

Exigences:

- Diplôme universitaire de trois (3) ans en sciences de l'administration (sciences comptables) ou l'équivalent.
- Expérience de travail de quatre (4) ans dont deux (2) ans dans un poste de gestion.
- Connaissances du réseau des affaires sociales et de l'information seront prises en considération.
- Être membre d'une association professionnelle reconnue et pertinente à l'emploi.

Salaire et avantage sociaux:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales et de l'établissement pour les postes de cadre (Classe 16).

Les personnes intéressées sont priées de transmettre leur Curriculum Vitae avant le 17 août 1984 à l'intention de:

M. Omer J. LaViolette,
Directeur général,
L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, P.Q. G5R 2A4
Tél.: 1-418-862-8261 (Ext. 281).

Participation à la Biennale

Un énorme succès

(L.C.)-La participation première Biennale des artistes et de la population à la Biennale des Arts visuels de l'Est du Québec satisfait



Abandon de charte

Avis est donné que l'entreprise forestière Dellemb Inc., s'adressera au Ministère des Institutions Financières dans le but d'abandon de charte.

Ovila Lévesque,
12 Wilfrid Laurier
Rivière-du-Loup

SOUSSIONS

"HIPPODROME DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.", corporation légalement constituée, demande des soumissions pour:

1-La construction d'une piste de courses sous harnais en gravier de 1/2 mille de circonférence sur 50 pieds de largeur. Cet aménagement nécessite également des travaux d'excavation, d'installation d'un système de drainage, d'épandage de sable et de nivellement de la piste et de sa zone intérieure. Aménagement d'une voie d'évitement de 300 pieds sur 30 pieds et d'un stationnement de 400 pieds sur 200 pieds.

2- La construction d'une écurie de 100 pieds de longueur sur 35 pieds de largeur, laquelle contiendra 20 boxes pour chevaux.

Pour les détails supplémentaires concernant ces soumissions ou pour tous autres renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Monsieur Jean-Rock Fortin à 862-4704.

Les soumissions devront être complétées et envoyées audit Jean-Rock Fortin avant le 7 août 1984 à l'adresse suivante:
2, rue de la Cour
Rivière-du-Loup
G5R 1J2

Les travaux devront être terminés au plus tard le 7 septembre 1984.

La corporation ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions".

TRANSPORT EN COMMUN
AUDIENCES PUBLIQUES
Au Palais de Justice de
Rivière-du-Loup
les 1, 2 et 3 août

La Commission des Transports du Québec se déplace à Rivière-du-Loup, les 1er, 2 et 3 août prochain alors que se tiendront au Palais de Justice, des audiences publiques concernant le transport en commun dans la Ville de Rivière-du-Loup et la Municipalité de St-Patrice.

Depuis plus de 10 ans, vous souhaitez ce service de transport urbain; c'est pourquoi nous vous invitons à assister en grand nombre à ces audiences qui peuvent devenir historique dans le développement de notre région.

Camille Mailloux Rivière-du-Loup Inc.

grandement les organisateurs qui interprètent cette manifestation artistique et culturelle comme un énorme succès.

C'est ce que nous précisait la coordonnatrice de l'événement, Mme Anne-Marie Dufresne.

Ainsi, la fin de semaine du 20-21-22 juillet a été marquée par le colloque "Constat d'un lieu" comprenant conférences, tables rondes et performances. Or plus de 70 personnes se sont présentées à l'une ou l'autre des activités. En tout une centaine de personnes a assisté au colloque. Or selon Mme Dufresne, cela est excellent comme résultat puisqu'habituellement lorsqu'il y a 30 personnes à ce genre d'événement, cela est déjà une réussite.

Une table ronde remarquée est celle sur l'art en région: art à part entière ou sous-produit.



Il a été noté à cette table le manque de critiques d'art en région, l'absence de revues spécialisées et le fait que ce problème était vécu à la fois par les artistes et les diffuseurs. Dans une autre table ronde, dont le thème était art, un lieu de pouvoir. Il y a été mentionné notamment que c'est le jury qui décide souvent de la carrière d'un artiste. En outre, dans les idées véhiculées pour l'ensemble du colloque il a été dit que tout était possible qu'il faut cependant vouloir plus que dans les grands centres et qu'à l'exemple de la Biennale, il est possible de faire des choses en région, de sortir de l'isolement.

De fait on faisait remarquer qu'au colloque, il y avait des gens de Québec, Abitibi, Alma, Ottawa.

D'autre part, à date dans les salles d'exposition, on estime que

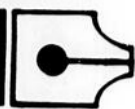
5000 personnes sont passées aux salles d'expositions, le 25 juillet dernier et il y eut environ une circulation de 15 000 personnes à cette date.

Dans les ateliers lors de la première semaine de la Biennale la participation a été un peu moindre soit de 45 à 50 alors que le nombre attendu de personnes était de 60.

Toutefois, note Mme Dufresne, cela a permis aux artistes d'aller plus loin dans le contenu de l'atelier. Quant aux spectacles, la moyenne de participation a été de 300 à 400 et certains spectacles ont attiré jusqu'à 700 à 800 personnes.

C'est en début de semaine que les organisateurs devaient être fixés sur les états financiers de cette manifestation culturelle qui a eu lieu du 13 au 19 juillet.

À NOTER



UN NOUVEL ADJOINT A LA CAISSE POPULAIRE DE CABANO



M. Roger Juneau.

A partir du 23 juillet 1984, la Caisse populaire de Cabano et son directeur adjoint en la personne de Monsieur Roger Juneau, résident de Cabano depuis 1971. Agé de 51 ans, Monsieur Juneau a complété ses études secondaires en 1952. Par la suite, il a suivi des cours de la Banque Nationale du Canada et obtenu son brevet de l'Institut des Banquiers Canadiens. Comme expérience dans le domaine financier, Monsieur Juneau a œuvré dans de nombreuses succursales de la Banque Canadienne Nationale où il a occupé différents postes entre 1952 et 1983. En effet, il a été commis junior, commis, caissier, commis général, comptable-adjoint, comptable, directeur-adjoint puis, directeur de la succursale de Cabano. Les dirigeants et le personnel de la Caisse populaire de Cabano souhaitent la bienvenue à Monsieur Juneau et espèrent qu'il se plaira dans la grande famille Desjardins.

AVEZ-VOUS DES CONES A VENDRE?

Vous êtes propriétaire de lots boisés ou d'une plantation? Connaissez-vous quelqu'un qui le soit? Si oui, ce message vous intéressera sûrement. Pour atteindre ses objectifs de reboisement, le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec a besoin de semences de résineux provenant des cônes (cocottes), et ce, pour produire des plants de reboisement dans ses pépinières forestières. La cueillette de cônes peut être une source de revenu supplémentaire très intéressante pour une personne qui s'y adonne (travailleur sans emploi, étudiant, agriculteur, etc.), d'autant plus que 1984 s'avère être une année exceptionnelle pour la production de cônes, principalement pour l'épinette blanche. Plusieurs critères et règles devront être observés lors de la récolte, les peuplements ou plantations des producteurs de cônes doivent obligatoirement être visités par un technicien ou ministre de l'Énergie et des Ressources avant de procéder à la cueillette. Si vous êtes intéressés par le sujet, vous êtes les bienvenus à une rencontre d'information sur la récolte des cônes qui aura lieu dans votre région aux endroits suivants: Saint-Pascal: jeudi, 2 août à 20 heures, Salle de l'hôtel de ville, Trois-Pistoles: Vendredi, 3 août à 20 heures, à l'hôtel de ville, Cabano: Lundi, 6 août à 20 heures, Centre communautaire.

SALON METIERS D'ART A RIMOUSKI

La corporation du "Salon des métiers d'Art de l'Est du Québec" et le "Musée régional de Rimouski", collaborateurs dans l'organisation et la tenue au Musée régional du "SALON DES METIERS D'ART 84" du 12 au 22 décembre prochain, invitent les artisans et artistes œuvrant dans des métiers d'art à pré-

senler leur candidature pour l'obtention d'un kiosque. Les dossiers devront parvenir au Musée régional de Rimouski au plus tard le 22 août 1984. Nous attendons donc vos nombreuses candidatures à l'adresse suivante: "Salon des métiers d'Art 84, Musée régional de Rimouski, 35, St-Germain ouest, Rimouski, G5L 4B4".

MECHOU

Dimanche, le 5 août 1984, à 17 heures, se tiendra le méchoui de la 41e Exposition agricole régionale, une tradition pour les Rimouskois. Le méchoui est préparé par le Syndicat des producteurs d'ovins du Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec la Société d'Agriculture du district de Rimouski. Les agneaux utilisés sont sélectionnés pour leur qualité. Achetez votre billet à l'avance, il vous donne droit à l'entrée gratuite sur le terrain de 16h00 à 18h30. L'agneau de l'Est du Québec "AGNEST"... un vrai délice.

VOYAGE AUX EXPOS

Un voyage aux Expos est organisé le 26 août (siège au

niveau 300) Prix \$25.00 Pour informations: Gaston Ouellet, 852-2233. Club Aramis.

EPLUCHETTE BLE D'INDE

Une épluchette de blé d'inde aura lieu le 18 août 84 à 14h00 au local du Club Aramis, route 230 ouest St-Pascal. Également un concours de sciottes et de scies mécaniques. (Bois: tremble caré). Pour informations: 492-1377, 492-3464.

ANNEE REMPLIE CLUB OPTIMISTE ST-EPIPHANE

Le Club Optimiste de Saint-Epiphanie termine sa première année d'activités avec 35 membres fondateurs, sous la présidence de Monsieur Jacques Poitras. Le club qui tient ses soupers toutes les trois semaines au Restaurant Goldorack, s'est impliqué à diverses occasions auprès de jeunes du milieu. Il tourne un costume de balle-molle à 12 jeunes joueurs. Il parraine un projet ETE-CANADA, qui procure de l'emploi à 3 étudiants pendant 6 semaines. Il organise une course de tacot dans les cadres de la Fête du Canada le 1er juillet. Chaque classe se voit attribuer les bourses suivantes: 1er \$10, 2e \$7, 3e \$3. Classe A: (pneus durs avec roulement à bille) Première position: M.

Laurent Plourde de Saint-Hubert. Classe B (pneus durs sans roulement à billes) Première position: M. Stephen Dion de Saint-Honoré. Classe C (pneus gonflables) 1er M. Chany Poitras de Saint-Epiphanie. Classe D (course de fabricants) Première position: M. Robert Chouinard de Saint-Epiphanie. Le Club Optimiste de St-Epiphanie lancera une campagne du 1er août au 6 octobre 1984, la vente de billets pour un grand tirage dont le premier prix sera: Un voyage à Paris pour 2 personnes et \$400 en argent et toutes dépenses payées. Hôtel et repas. Valeur: \$2.500.

EXPOSITION ARTISANALE A NOTRE-DAME DU PORTAGE

Le Cercle des Fermières de Notre-Dame du Portage invite toute la population à venir visiter leur exposition artisanale le 8 août et 9 août, de 13h à 17h et 19h à 21h à la salle paroissiale. Vente de pâtisseries à cette occasion! Bienvenue à tous!

AGE D'OR A SAINT-ANTONIN

La soirée du club de l'Age d'Or à Saint-Antonin aura lieu le samedi 4 août à la salle paroissiale de Saint-Antonin à 20h00. Tous les clubs environnants sont invités. Bienvenue à tous.

EXPOSITION A LA TOURBIERE

L'Atelier des Arts accueille à La Tourbière, un artiste-peintre de Rivière-du-Loup: Ambroise Leblanc. Le vernissage a lieu mardi le 31 juillet à 20h30. L'exposition se termine à la fin août. Ouvert tous les jours 10h à 22h.

ATELIER RADJA YOGA

Le projet on Sème la Paix t'invite à venir participer à un atelier de Radja Yoga. Pour cette occasion deux personnes viendront nous enseigner des méthodes de Radja Yoga. Cette soirée aura lieu au CEGEP de Rivière-du-Loup au local C105 à 19h30. Tu es le (la) bienvenu(e) Projet étudiant "On sème la Paix". Marie-Claude Dumas 862-6903 ext. 384 ou 862-4957.

UN CAMIONNEUR-HEROS

Quelque part au Canada, un camionneur, un vrai héros se promène et nous sommes à sa recherche. Nous désirons avoir des propositions de candidat pour ce camionneur qui aurait fait preuve de bravoure ou d'héroïsme. Le heureux gagnant serait le 29e héros national. La personne ou l'organisme qui proposerait un

camionneur qui serait élu recevra une récompense de 200 \$ en espèces. Plus souvent qu'autrement un camionneur professionnel sera le premier à être présent lors des accidents de route. Toutes propositions de candidat accompagnées de coupures de presse, de témoignages ou autres qui attesteront du caractère du candidat doivent être envoyées à l'adresse suivante: Le camionneur héros national,

à/s de la Ligue de sécurité du Canada, 1765, boul. Saint-Laurent, Ottawa (Ontario), K1G 3V4. Firestone remettra 200 \$ à celui ou celle qui aura soumis le nom de la personne gagnante. L'acte de bravoure doit avoir été fait par un camionneur professionnel durant l'année prenant fin le 30 septembre 1984. Les propositions doivent être reçues au plus tard le 10 octobre 1984.

OFFRE D'EMPLOI Poste ouvert aux hommes et aux femmes

Commerce de vente au détail en décoration de Rivière-du-Loup à la recherche d'un responsable du marketing, et de la vente.

Responsabilités:

- Élaboration d'un plan de marketing
- S'occuper de la vente
- Des commandes
- De la mise en valeur des produits.

Exigences:

- DEC en marketing et/ou expériences pertinentes dans la vente.
- Aptitude dans l'aménagement
- Sociable
- Capable d'initiative et de créativité

Rémunération:

- Selon les compétences et/ou expériences
- Récompense possible sur les ventes.

Inscriptions:

- Le plus tôt possible. Les personnes intéressées par cet emploi devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 04 août 84 à l'adresse suivante:

Offre d'emploi
C.P. 154
Rivière-du-Loup
G5R 3A0

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Dans l'affaire de: ST-LOUIS INN LTÉE
473, rue Lafontaine
RIVIÈRE-DU-LOUP (Québec)

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le mandataire, à son bureau, au 888, rue St-Jean, 2e étage, Québec (Québec), le ou avant le mercredi 29 août 1984 à 14 heures pour l'achat en bloc ou séparé des lots suivants:

DESCRIPTION DES BIENS

Lot #1 TERRAIN ET BÂTISSE

Complexe hôtelier de grande renommée, connu sous le nom de Hôtel St-Louis, et avantageusement situé au centre-ville de Rivière-du-Loup. Ledit complexe comprend 58 chambres, une salle à manger de 76 places, une salle de réception de 64 places, une terrasse extérieure de 36 places, un bar de 72 places ainsi qu'une salle de conférence.

Cet hôtel est actuellement en opération et sa cuisine gastronomique est classée quatre (4) Fourchettes.

Cet immeuble est connu et désigné comme étant les lots 365, 366, 366A, 375 et 375A du cadastre officiel de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata.

VALEUR APPROXIMATIVE: \$525.000

Lot #2 CHAMBRES

Mobilier et équipement comprenant lits doubles, lits simples, bureaux secrétaire, chaises, fauteuils, télévisions, air climatisé, etc...

VALEUR APPROXIMATIVE: \$100.000

Lot #3 LITERIE, BUANDERIE ET ENTRETIEN

Comprenant draps, serviettes, couvre-lits, laveuse essoreuse, presse à linge, balayeuses, équipement et outillage, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: \$25.000.

Lot #4 CUISINE

Équipement de cuisine comprenant cuisinières au gaz propane, friteuse, four, délicatiseur, mélangeur Hobart, table à salade, four à pâtisserie, four micro-onde, congélateur, réfrigérateur, plats, casseroles, vaisselle, verrerie, ustensiles, etc...

VALEUR APPROXIMATIVE: \$48.000.

Lot #5 SALLE À MANGER

Mobilier et équipement comprenant tables, fauteuils, chaises, vaisselier, nappes, bahut, couteillerie, cabarets, réchauds à fondue, chariots à hors-d'oeuvre, etc...

VALEUR APPROXIMATIVE: \$26.000.

Lot #6 BUREAU, RÉCEPTION, SALLE DE CONFÉRENCE

Mobilier et équipement comprenant bureaux, panneaux d'affichage, photocopieuse, machine à calculer, machine à écrire, chaises, air climatisé, classeurs, lampes, caisse enregistreuse et imprimante, chariot de service, bar portatif, machine à glace, extincteur et divers articles de bureau, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: \$15.000

Lot #7 BAR

Mobilier et équipement comprenant tables, chaises, fauteuils, tabourets, réfrigérateurs, caisse enregistreuse, amplificateur, radio, tables et chaises de terrasse avec parasols, etc.

VALEUR APPROXIMATIVE: \$25.000

Lot #8 STOCK

Marchandises comprenant boissons et aliments pour cuisine et pâtisserie

VALEUR APPROXIMATIVE: \$16.000

Lot #9

Automobile Mercury Marquis 1977 (familiale) #série 7Z74A622274

VALEUR APPROXIMATIVE: \$1.500

Tous les soumissions accompagnées d'un chèque VISE de 5% du montant de la soumission pour le lot #1 et/ou de 15% du montant de la soumission pour les lots #2 à 9 inclusivement, devront être cachetées et, sur le recto de l'enveloppe, la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION DE: ST-LOUIS INN LTÉE et devront être livrées au bureau du mandataire à l'adresse précitée avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont tenus d'indiquer clairement la valeur attribuée à chaque lot

INSPECTION

L'inspection des biens pourra être faite à la place d'affaires de la compagnie ST-LOUIS INN LTÉE sur rendez-vous en communiquant avec Monsieur Pierre Martin au numéro (418) 862-3591, Monsieur Guy Monnette au numéro (418) 647-3151.

Des copies de l'inventaire pourront être obtenues sur demande au préalable ou lors de l'inspection aux frais de la personne intéressée.

Le mandataire ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

L'ouverture des soumissions se fera de façon privée au bureau du mandataire.

AUTRES CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente des biens pourra être obtenu lors de la visite des actifs ou au bureau du mandataire. Ces conditions et réserves font partie intégrante de l'appel d'offres et il est de la responsabilité de chaque soumissionnaire d'en obtenir copie.

Daté de Québec, ce 25 juillet 1984

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE

Mandataire

350, Boul. Charest Est
Suite 600
Québec, Qué.
G1K 3H5
Tél: (418) 647-3151



Commission Scolaire Régionale
du Grand-Portage
464A rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, P.Q.
G5R 3Z2

Appel d'offres No 361

La Commission scolaire régionale du Grand-Portage demande des soumissions pour l'huile à chauffage, Grade 2, pour l'année 1984/85.

Le cahier de charge est disponible aux soumissionnaires au bureau du Régisseur des Services de l'approvisionnement de la Commission scolaire régionale du Grand-Portage.

Les soumissions devront nous parvenir, sous enveloppe scellée et identifiée: "SOUMISSIONS POUR HUILE À CHAUFFAGE (no. 361)" au bureau du Régisseur des services de l'approvisionnement, Albert Sirois, au 13 rue Magloire, Rivière-du-Loup, au plus tard le 22 août 1984, à 14 h.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU GRAND-PORTAGE ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

FAIT À RIVIÈRE-DU-LOUP, ce 30 juillet 1984.

Marc Bélanger
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tout plein d'aubaines à cueillir, durant la JOURNÉE DES DÉCOUVERTES

Le jeudi 2 août,
profitez de

20%
50% de rabais

sur plusieurs prix originaux
de la Baie!

Les aubaines n'ont jamais été aussi attrayantes à la Baie... et elles ne demandent qu'à être cueillies: Oui, le jeudi 2 août, vous y trouverez en abondance des articles pour vous, votre famille et votre foyer... offerts à des rabais bien de saison! Alors, rendez-vous tôt à votre magasin la Baie, demain, pour y faire une récolte des plus profitables!

Achats en magasin seulement.

Cherchez les ballons colorés pour découvrir les multiples spéciaux de la Journée des découvertes... et bien d'autres aubaines encore.



la  Baie



• Rimouski et Rivière-du-Loup:
lundi à mercredi, 9h30 à 17h30;
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h;
samedi, 9h à 17h.

Pour tout renseignement, téléphonez-nous à:

- Rimouski 722-8181
- Rivière-du-Loup 867-2951

T
G
Je
n'
pr
se
la
six
ta
de
he
se
12
me
de
ph
ce
de
Fo
Ca
av
de
et
de
la
re
fo
Fo
Co
Mo
tri
l'é
fo
be
let
18
si
bo
ba
co
de
de
alle
Sir
Riv
un
43
de
Ch
Jér
An
de
sec
rité
ter
44
des
Mc
Bé
val
me
por
pos
de
sec
cin
allé